

1530 La famille THESARD demande à Hector Sohier, qui construit l'église Saint-Pierre de Caen de reconstruire le Château de LASSON (Laçon) dans le nouveau style Renaissance.

Les armes du tympan sont celles de cette famille :

D'OR A UNE FACE D'AZUR ET UN ROLE DE GUEULE EN CHEF

1559 Jacques THESARD, petit-fils du constructeur du Château et de la fille d'un seigneur d'AUBIGNY, maréchal de France, fait la Campagne d'Italie et, en 1559, après la paix, revient s'installer à Lasson, se marie et se convertit au protestantisme.

1594 Jacques THESARD, seigneur de Laçon, Formeaux et Ste-Honorine, constitue à sa mort une rente pour le ministère de l'Eglise réformée de Laçon. L'année de l'interdiction du culte en Normandie, un consistoire se tient dans le Château de Lasson.

1628 Par mariage, le Château passe à la famille d'URVIE, puis en 1628 à la famille CROISMARE.

Les armes des CROISMARE sont ainsi décrites :

D'AZUR A UN LEOPARD D'OR

Les CROISMARE, ancienne famille de Rouen, s'installent à Lasson le 27 juillet 1628, à l'occasion du mariage de Louis DE CROISMARE (Rouen 1598-1654), conseiller au Parlement de Rouen, avec Mademoiselle D'URVIE de Lasson, célébré dans l'église d'Hérouville Saint-Clair.

1654 Louis DE CROISMARE meurt à Lasson.

1662 Son fils, Nicolas DE CROISMARE (1629-1680), marquis de Lasson est connu comme mathématicien, littérateur, artiste peintre, (a-t-il décoré lui-même le plafond à caisson du Château ?).

Membre fondateur de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen, créée en 1662, il est connu comme très bon physicien, chimiste, astronome (il créa les verres à courbure hyperbolique pour améliorer la qualité des lunettes d'observation).

Elysabeth DE CROISMARE, la fille de Nicolas (1667-1740), épouse Anne François Nicolas DE CROISMARE, son cousin.

1735 Leur fils, Marc Antoine DE CROISMARE (1695-1772), épouse le 3 août 1735, en la chapelle de Laçon, Suzanne Gabrielle DAVY DE LA PAILLETERIE, qui meurt en 1742 en donnant naissance à une fille, Suzanne. (Cette famille protestante sera illustrée plus tard par Alexandre DUMAS, né DAVY DE LA PAILLETERIE).

Marc Antoine, marquis de Lasson et de Baron, fut l'ami des grands philosophes du XVIIIème siècle: Fontenelle, d'Alembert, Diderot, Madame d'Epinay. A la mort de sa femme, il quitta Lasson et s'établit à Paris où il fréquenta assidûment les salons.

1758 En 1758, il revint, suite à des déboires financiers vivre à Lasson. Il fit installer la belle grille en fer forgé du parc.

1760 Ses amis Diderot, Grimm... montent un canular :

DE CROISMARE s'était fort intéressé trois ans auparavant au sort d'une religieuse ayant défrayé la chronique pour avoir été mise contre son gré au couvent. Ils établissent, au nom de la religieuse, supposée enfuie du couvent, une correspondance suivie avec le marquis, qui s'y laisse prendre. La correspondance dura six mois.

Dix ans plus tard, Diderot utilise la correspondance issue de ce canular pour écrire "La Religieuse", prénommée d'ailleurs Suzanne.

A la mort d'Antoine DE CROISMARE, Melchior Grimm écrivit en guise d'oraison funèbre :

"La vie du Marquis a été un tissu de procédés nobles et généreux... On peut écrire sur sa tombe qu'il n'a jamais rien fait ni rien dit comme un autre et cependant qu'il a toujours fait et dit au mieux".

Suzanne DE CROISMARE épouse le marquis GRATIEN DE MONTALEMBERT en 1768. Elle fut l'amie de RESTIF DE LA BRETONNE.

La famille CROISMARE-MONTALEMBERT se lie à la famille de LIVRY.

La fille de Suzanne, Rose Antoinette DE MONTALEMBERT, épouse Etienne Alexandre LHOSTE, marquis de LIVRY. A la mort du marquis de LIVRY en 1874, le Château est vendu par son neveu, le marquis PARIS DE LA BROUSSE DE PONTEAUX au marquis de MONTALEMBERT D'ESSE.

1880 La structure actuelle de l'intérieur du Château date de la fin du siècle dernier.

Les peintures du grand salon ont été rafraîchies à cette époque.

1895 Le château est vendu. Pendant presque un siècle, il ne sera pratiquement plus ni habité, ni entretenu.

1980 Avec l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental, les propriétaires actuels entreprennent sa remise en état commençant par les travaux de la mise hors d'eau.